

1 Station d'épuration VILLE 28 789 m² Equipement public CS17, CS38, CS39, CS41, CS42, CS43, CS44, CS45, CS46, CS47, CS49, CS51 CAPI 10 311 m² Equipement public AO153, AP115, AP124, AP174, AP175, AP178, AP179, AP180, AP181 9 m Voirie AH204, AL64, BN192, BN193, BN206, BN209, BN212, BN213, BN226, BN227, BN241, BN269, BN288, BN296, BN297, BN373, BN448, BN449, BN454, BN456, BN457, BN462 6 m Voirie AM503 5 m Voirie AV478 Croisement chemin de Mozas - chemin de Saint-Barthélémy

Croisement chemin de VILLE 119 m² Voirie AB124 11 Elargissement rue du Mollard VILLE 9 m Voirie AD158, AD159, AD162, AD163, AD375, AD800, AD955, AH1, AH967, AH 968, AH969, AH526, AH934 8,5 m Voirie AL58, AL76, AL120, AL121, AL1229, AL124, AL135, AL763, AL823, AL861, AL864, AL526, AL533, AL597, AL598, AL1042, AL793, AL796, AL799 VILLE 11/15 m Voirie CK13, CK14, CK16, CK18, CK19, CK20, CK48 15 Avenue des Frères VILLE 12 m Voirie CE4 16 Avenue des Nations VILLE 12 m Voirie AL234, AL235, AL237 17 Rue du Belvédère VILLE 11 m Voirie BR119, BR122, BR451, BR452, BR439, BR56, BR57, BR60, BR283, BR62, BR68, BR90 A1670, A0057, A0056, A0055, A0054, A0053, A0050, A0049, A0048, A1659, D0060, D0031, D0059, D0286, D0058, D0058, D0058, D0058, D0058, D0058, D0058, D0058, D00284, D0223, D0289, D0288, D0288, D0284, D0283, D0282, D0898, D0294, D0101, D0102, D0103, D0104, D0108, D0074, D0204, D0287, D0226, D0077, D0231, D1229, D0072, D0216, D0097, D0215, D0214, D0213, D0089, D0099, D0071, D0222, D0214, D0069, D0091, D1201, D0214, D0214, D0968, D00270, D0269, D0217, D0268, D0267, D0268, D0267, D0266, D0266, D0266, D0269, D0261, D0260, D0269, D0257, D0255, D0969, D0281, D0280, D0299, D0298, D0297 19 Elargissement rue de l'Hôtel de ville VILLE 8,5 m Voirie AL513, AL1146 9 m Voirie BR166, BR457, BR458, BS75, BS18, BS36, BS48 22 Elargissement rue du Trianon VILLE 106 m² Voirie CL76 VILLE 11 m Voirie BV5, BV6, BW198, BW200, BW307, BW245, BW246, BW338, BW339, BW344 VILLE 141 m² Equipement public AB138 Zone humide autour du Bion VILLE 14 668 m² Espace naturel CR1, CS32, CS33, CS34, CS35, CS36, CS37 27 entre route de Lyon et VILLE 3,5 m Voirie CL12, CL13, CL17, CL18, CL19, CL22, CL23, CL23 8 m Voirie AB10, AB13, AB237, AB242, AB673, AB680 15 m Voirie AL 241, AL 242 15 m Voirie AO179, AO239, AO260, AO262, AO264, AO266 VILLE 3 217 m² Espace naturel BV5, BV6

Zones à urbaniser Zone urbaine dense de Zone à urbaniser correspondant au AUab secteur de développement urbain de Pont de Jallieu Zone à urbaniser correspondant au secteur de développement Zone urbaine centrale urbain de Pont de Jallieu Zone à urbaniser correspondant au secteur de développement urbain de Chanoine Angelvin Zone à urbaniser pour la réalisation d'une aire de stationnement pour covoiturage Zone à urbaniser pour le développement du secteur « Parc des Energies Renouvelables » d'extension pavillonnnaire AUic developpement du secteur Zone à urbaniser pour le Zone périphérique pavillonnaire en développement des hameaux Zone urbaine à dominante d'équipements collectifs ou services publics Zone agricole Hameau de Charbonnières et quartier de Comberadix Zone agricole permettant la gestion d'activités artisanales existantes d'activités économiques Zone agricole d'intérêt scientifique Zone urbaine d'activités à vocation de commerces, de Zones naturelles et forestières bureaux et d'artisanat Sous-secteur de la zone Uic, Uicd où sont de plus autorisés les Zone naturelle et hébergements hôteliers Zone urbaine d'activités à dominante Zone naturelle et forestière d'équipements et activités liés à la autorisant les constructions santé ou activités d'accompagnement nécessaires à l'exploitation agricole Barrière de péage ouest Zone naturelle et forestière et autres installations autorisant l'évolution du nécessaires à l'A43 Zone naturelle et forestière Emplacements réservés autorisant les équipements de sport et de loisirs Zone naturelle et forestière d'intérêt scientifique Entrée du tunnel de l LGV/fret Lyon-Turin Entrée du tunnel de la ligne Zone naturelle renaturation de la .. Tracé souterrain de la ligne LGV/fret Lyon-Turin

Bourgoin-Jallieu

Commune de Bourgoin-Jallieu

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

4.2.a - Mise en compatibilité n°2 du PLU

Projet pour approbation du conseil municipal du 23 septembre 2021

Zonage - Prescriptions - Eléments d'information

Echelle : 1/7 000e

Fond cadastral : ville de Bourgoin-Jallieu 01/01/2017

www.bourgoinjallieu.fr